

# AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, je donne avis que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine tenue le 8 octobre dernier, le calendrier des séances ordinaires 2025 a été adopté et que ledit conseil se réunira aux dates suivantes:

- Mercredi, le 15 janvier;
- Mercredi, le 12 février;
- Mercredi, le 12 mars;
- Mercredi, le 9 avril;
- Mercredi, le 7 mai;
- Mercredi, le 11 juin;
- Mercredi, le 9 juillet;
- Mercredi, le 10 septembre;
- Mercredi, le 8 octobre;
- Mercredi, le 26 novembre; et,
- Mercredi, le 10 décembre.

Les séances ordinaires du conseil de la MRC, pour chacune de celles-ci, se tiendront à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini au 1100, boul. Wallberg à compter de 19h00.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.



---

Christian Bouchard  
Greffier-trésorier adjoint

- ✓ *Affiché le 15 octobre 2024*
- ✓ *Publié sur le site Internet de la MRC le 16 octobre 2024*
- ✓ *Publié dans le journal <Nouvelles Hebdo>, édition du 24 octobre 2024*